



**BULLETIN MENSUEL
DU CERCLE PHILATELIQUE PRIVE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

Club Privé
Fondé en septembre 2005
Par M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS
Périodique : N° 19
JUN 2007
(Ne paraît pas en juillet et août)

BUREAU DE DEPOT : HAM-SUR-HEURE / NALINNES
EDITEUR RESPONSABLE : René BOURGEOIS - Rue Hublette 8 - 6120 Ham-Sur-Heure

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Monsieur Fontinois Didier nous lui souhaitons le bienvenu ainsi qu'un bon anniversaire en retard.

NOUVELLES DU SECTEUR

Comme d'habitude, nous remercions Monsieur Foulon pour les délicieuses salaisons qu'il nous offre si gentiment à l'occasion de nos réunions mensuelles.

Le président tient à votre disposition un catalogue de matériel philatélique à un prix intéressant. Une remise est prévue pour les membres du club, un carnet de commande est ouvert afin d'en faciliter la gestion.

Une liste de présence est ouverte depuis le 11 janvier pour récompenser les membres les plus assidus chaque fin d'année. N'oubliez pas de la signer à chaque réunion.

RESERVE AUX MEMBRES

Si vous désirez vendre des lots pour nos réunions prochaines, veuillez les remettre le plus rapidement possible à Madame Bernard ou à un autre membre du comité.

Si vous désirez insérer des annonces, un espace publicité "membres" est réservé.

ANNONCES

Notre membre Monsieur Hendrix (N°27) recherche des plis/cartes postales et tous documents de FRANCE et DOM-TOM années 1939/45 avec censure.
Contact auprès de Mme Galland-Leysen (secrétaire) qui transmettra.

Notre membre Monsieur Leysen (N°15) vend des revues "ECHO DE LA TIMBROLOGIE" :
Année 1957 n°1245 - Année 1958 n°1249 - Année 1966 du n°1345 au 1956 - Année 1967 du n°1357 au 1368 - Année 1968 du n°1369 au 1380 - Année 1969 n°1381/1382/1383/1390/1392 - Année 1970 du n°1393 au 1398 - Année 1995 n°1678 et 1679 - Année 1996 n°1684 au 1692 - Année 1997 n°1693 au 1697 et 1699 au 1703 - Année 1998 n°1704 au 1707 et 1710/1712/1713/1714 et quelques exemplaires de la "timbrosopie" au prix de 1 euro pièce. Contact au n° de Tél. 02/779.94.86 (le soir après 18h).

Notre membre Monsieur De Ridder (N°35) nous fait savoir qu'il possède des timbres neufs sans charnières de Belgique à la pièce, en bloc feuillet et en carnets. Les membres intéressés ont l'opportunité de compléter leur collection.
Contact au n° 0496/81.16.65

Si des membres désirent vendre des timbres belges, neufs sans charnière (en série), ils peuvent s'adresser au comité.

**La prochaine réunion aura lieu le 14 JUIN 2007 à
19heures au salon des Combattants à Cour-Sur-Heure.**

AGENDA

LE 23 JUIN : Phila 2000 organise sa 9 ème bourse multi collection de 9 à 17 h.
Lieu : Salle Miaucourt - Rue Paul Pastur - 6180 Courcelles (home)- Entrée gratuite. Renseignements : M. Culot Roger - 0474/78.38.22 ou 0494/67.82.25

LE 25 AOUT : Amicale Hennuyère des cercles philatéliques organise une grande journée André ADAN consacré à la Philatélie Thématique.
Lieu : Institut St-André, 6 rue du Parc à Charleroi.
Renseignements : M. G. Deloge - 071/87.76.25 - Fax : 071/87.66.64

PREVENTES JUIN ET JUILLET 2007

LE 16 JUIN 2007 : L'Antarctique et Petits musées
Lieu : Zaal Familia, Onderwijslaan 100, Genk-Waterschei

LE 7 JUILLET 2007 : 100 ans du port de Zeebrugge et Petits musées
Lieu : De Marine Basis, Graaf Jansdijk 1 - 8200 Zeebrugge

PAS DE PREVENTE AU MOIS D'AOUT



**CERCLE ROYAL
PHILATELIQUE
DE LA THUDINIE**
Créé en 1929

Organise
le dimanche 2 septembre 2007 de 9 à 17 h,
en la salle des fêtes de Gozée Là-Haut,
rue de Marchiennes 134a -6534 GOZEE.

**BOURSE
AUX COLLECTIONNEURS**

Philatélie – Cartes postales
Marcophilie – Numismatiques
Expositions de collections des membres du club

Entrée gratuite – Parking aisé Ascenseur
Bar et petite restauration

Renseignements :
M. BRIERE : 071.51.51.74
M.DRAPIER : 071.59.36.81



ANNIVERSAIRES

JUIN

14/06 Mr LADRIERE Jean
19/06 Mr BRIERE Jean-Pierre
25/06 Mr COLLARD Edouard

LES VACANCES OBLIGENT, PENSONS A CEUX QUI SONT NES EN ETE.

JUILLET

03/07 Mr DELANNOY Jacky
05/07 Mr CADO Fernand
11/07 Mr HENDRIX Jacques
14/07 Mme BERNARD Josette
15/07 Mr PANORIOS Dimitri
20/07 Mme VANBROECKHOVEN Anne
26/07 Mr GERARD Georges

AOUT

04/08 Mr GALLAND Laurent
17/08 Mr VANEGDOM Jean-Claude
26/08 Mr DELCULEE Michel
28/08 Mr LEYSEN Georges
31/08 Mr DECAMP Eddie

SI UNE DATE EST INEXACTE OU ABSENTE, VEUILLEZ LE SIGNALER À LA SECRETAIRE; MERCI.

VIVE LES VACANCES



REGLEMENT DES VENTES

Il est recommandé de placer les Timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastic ou en papier sont conseillées.

(Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser au président ou à la secrétaire pour vous en procurer).

Les lots doivent être remis à Monsieur Delannoy ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de Monsieur Delannoy par téléphone au 071/21.58.10 ou auprès du Président au 071/21.78.88.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Pour les ventes, nous rappelons que chaque vendeur et acheteur sont responsables de leurs échanges. Que chacun vérifie bien leurs timbres (soit mis en vente, soit achetés) avant de quitter la réunion. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres ainsi vendus.

Il est rappelé aussi que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Il faut que chacun soit en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fairplay et vous remercions de votre compréhension.

| VENTE DU 14 JUIN 2007 | | | | |
|-----------------------|---|------|------------|---------|
| N° | PAYS/DESCRIPTION | QUAL | PC en € | PD en € |
| 1. | VIETNAM "Espace" 6 timbres | O | / | 0,50 |
| 2. | RAS ALKHAIMA "Espace" 8 timbres | O | / | 0,50 |
| 3. | ETAT COSMORIEN "Espace" 6 timbres | O | / | 0,50 |
| 4. | DIVERS "Espace" 12 timbres | O | / | 0,50 |
| 5. | DIVERS "Espace" 8 timbres | O | / | 0,50 |
| 6. | CUBA "Espace" 9 timbres | O | / | 0,50 |
| 7. | GUINEE EQUATORIAL "Espace" 6 T. | O | / | 0,50 |
| 8. | REP. MAURINANIE "Espace" 5 timbres | O | / | 0,50 |
| 9. | PANAMAS - SHQIPERIA "Espace" 9 T. | O | / | 0,50 |
| 10. | DIVERS "Espace" 9 timbres | O | / | 0,50 |
| 11. | BELGIQUE "N°1941 Secours d'hiver" | XX | 5 | 2,50 |
| 12. | BELGIQUE "N°1945 Sinistrés" | XX | 3,95 | 2 |
| 13. | BELGIQUE "N°1957 Europa" | XX | 1,15 | 0,60 |
| 14. | BELGIQUE "N°1974 Solidarité faune - flore" | XX | 2,60 | 1,30 |
| 15. | BELGIQUE "N°1990 Culturelle" | XX | 7,20 | 3,60 |
| 16. | BELGIQUE "BF 71à 77 et 85 (7 Blocs feuillets) | XX | 32,55 | 12,65 |
| 17. | BELGIQUE "Timbres services - taxes - préo" | XX | forte cote | 10 |
| 18. | BELGIQUE "NA2 - Projet non adopté (1996) | XX | 16 | 4 |
| 19. | BELGIQUE "FDC N°1978 à 1983" | O | 23 | 7 |
| 20. | BELGIQUE "FDC N°2339 et 3145 | O | 15,50 | 4 |
| 21. | BELGIQUE "Préc. 1840 Bruxelles - Enghein" | | / | 3 |
| 22. | BELGIQUE "N°7 s/l Anvers - Arlon 1855" | | / | 3 |
| 23. | BELGIQUE "N°7 s/l Tournai - Charleroi 1855" | | / | 3 |
| 24. | BELGIQUE "N°7 s/l La Roche - Stavelot 1855" | | / | 3 |
| 25. | BELGIQUE "C.Vue Ostende - Le Roi sur la digue 1908" | | / | 2,50 |
| 26. | BELGIQUE "N°602 année 1942" | XX | 18 | 6 |
| 27. | BELGIQUE "N°457a et 457b année 1937" | X | 8 | 2,60 |
| 28. | BELGIQUE "N°2582 à 2584 année 1995" | XX | 5,20 | 1,40 |
| 29. | BELGIQUE "Année complète 1974 sauf N°1716" | XX | 22,80 | 7 |
| 30. | BELGIQUE "Année presque complète 1975" | XX | 28,75 | 9,50 |
| 31. | BELGIQUE "N°908 x 9 Walthère Dewé" | XX | 2,75 x 9 | 9 |
| 32. | BELGIQUE "N°544 Secours d'Hiver" | XX | 3,50 | 1 |
| 33. | BELGIQUE "N°327 à 329 Reine Elisabeth" | O | 2,50 | 1 |
| 34. | BELGIQUE "N°572 x2 Roi Léopold" | XX | 0,90 x 2 | 0,70 |
| 35. | BELGIQUE "N°530 x4 Roi Léopold" | XX | 11,25 x4 | 18 |
| 36. | BELGIQUE "N°1193/94 Europa 1961" | XX | 1,20 | 0,50 |
| 37. | BELGIQUE "N°1195/97 Euratum" | XX | 1 | 0,40 |
| 38. | BELGIQUE "N°1547/48 Sports" | XX | 1 | 0,40 |
| 39. | BELGIQUE "N°1974 Ivo Van Damme" | XX | 1,80 | 0,80 |
| 40. | BELGIQUE "N°1999/00 Handicapés" | XX | 3,25 | 1,50 |

| BONUS | | | |
|--------------|---|----------|-----------|
| 41. | SUISSE "Classeur beige avec timbres multiples" | / | 4 |
| 42. | BELGIQUE "Classeur vert avec timbres divers" | / | 30 |

**PC : PRIX COTE PD : PRIX DE DEPART QUAL : QUALITE DU TIMBRE
XX : NEUF SANS CHARNIERE X : NEUF AVEC CHARNIERE O : OBLITERE**



Idées du mois : Boeuf aux oignons

(Recette pour 4 personnes)

Temps total : 1 heure - Macération : 30 minutes

Préparation : 15 minutes - Cuisson : 10 minutes

Ingrédients :

- 600 g de boeuf à griller (faux-filet, rumsteak, bavette, etc.)
- 250 g de riz
- 4 cuillerées à soupe sauce soja
- 1 cuillerée à café de fécule de maïs
- 2 gros oignons
- 2 poivrons verts
- 2 cuillerées à soupe d'huile
- 1 pincée de sucre
- sel, poivre

Préparation :

- Découper le boeuf en fines lanières.
- L'assaisonner avec la sauce soja, le sel, le poivre, et la fécule de maïs.
- Laisser macérer 30 minutes.
- Pendant ce temps, préparer le riz à part.
- Peler et émincer l'oignon en très fines rondelles.
- Dans l'huile chaude, faire blondir l'oignon avec le sucre.
- Ajouter le boeuf tout en remuant pendant 4 à 5 minutes.
- Verser une cuillerée d'eau.
- Saupoudrer avec les poivrons verts hachés, bien mélanger.

Servir riz et boeuf séparément ou mélangé, selon les goûts de chacun.



Confiture de raisin

(Recette pour 6 personnes)

Temps total : 1 heure 10 minutes

- **Préparation** : 1 heure
- **Cuisson** : 10 minutes

Ingrédients :

- 1,2 à 1,3 kg de raisin
- 1 kg de sucre
- du jus de citron

Préparation :

- Prendre des raisins pas trop mûrs car le fruit en est plus relevé après préparation.
- Egrainer les grappes et les mettre dans une casserole avec un peu d'eau.
- Faire bouillir les grains pendant 2 minutes.
- Dans un moulin à légumes, passer cette préparation pour en retirer la peau et les pépins.
- Mélanger le jus obtenu et le sucre dans un récipient et laisser macérer jusqu'à dissolution du sucre.
- Porter le mélange à ébullition en chauffant à feu vif.
- Maintenir l'ébullition pendant 5 minutes en remuant sans cesse.
- Ecumer en fin de cuisson.
- Remplir les pots avec la confiture encore brûlante.
- Bien refermer et laisser refroidir à l'envers.

BON APPETIT
LU POUR VOUS SUR INTERNET

Histoire de Belgique en timbre poste : suite



Les francs : suite.

Fait remarquable ; Quoique nombreux (il y avait là, les tributs des Bructères, des Saliens, des Sicambres, d'autres encore), les Francs ne surent pas marquer la civilisation gallo-romaine de leur sceau ; ils s'y amalgamèrent bien vite et au lieu d'y accentuer l'élément germanique qui leur était propre, ils s'orientèrent définitivement vers la « latinité »- vers cette louve symbolique des timbres italiens.

Le fait saillant de la première période franque de la Gaule, fut la conversion au christianisme sous Clovis (vers 500). Mais cela se passa en dehors de la gaule septentrionale proprement dite : à Reims.

Un timbre belge représente Pépin de Héristale (d'Herstal), « maire du palais » (chancelier) des rois d'Austrasie, pays à cheval sur le Rhin aux confins mal définis et du reste instable , comprenant d'une part l'ancienne « Gallia-Belgica » et de l'autre, des territoires allemands au-delà du Rhin en direction du Danube. Un vrai « Belge » ce noble d'Herstal, comme le fût du reste, son grand-père Pépin de Landen. Pépin de Herstal vivait vers l'an 700.

Un siècle plus tard, nous trouvons sur le trône des Francs (et sur un timbre belge) son arrière petit- fils, Charlemagne qui réunit sous son sceptre, l'ancienne Gaule, devenue la Italie ; la Italie qui en faisait partie ; toute la Rhénanie ; et une grande partie des territoires d'outre-Rhin ; sans compter (une partie de) l'Italie. En l'an 800, il se fit couronner à Rome par le pape, « Empereur d' Occident ».

Charlemagne ne fut donc ni un souverain « français » ni un souverain « allemand », proprement dit, bien que chacun de ces deux peuples le considère comme étant « son » empereur à lui. Du reste un timbre allemand le montre, lui aussi.

Les jugements portés sur cette (incontestablement grande) figure placée entre l'Antiquité mourante et l'aube du Moyen-âge, sont très divers et parfois, diamétralement opposés.

Pour les uns, « l'Empereur à la barbe fleurie » (la portait-il réellement ? cela aussi est contesté et en effet contestable) était la bonté même, véritable père de ses états et de ses sujets ; ami des lettres, des arts, apôtre infatigable du relèvement intellectuel du peuple (l'instruction obligatoire doit avoir été son idéal et en effet, les écoles se multiplièrent sous son règne).

.../...



Pour les autres, Charlemagne fut « un souverain demi-sauvage qui faisait la guerre à tous ses voisins » en effet, tout son règne durant, il guerroya contre les Aquitains, contre les Saxon, contre les Arabes, contre n'importe qui. Mal lui en prit parfois (on connaît sa retraite d'Espagne où son arrière- garde sous Roland fut massacrée à Roncevaux). Il se fit propagateur de la foie chrétienne – a sa manière, et ordonna l'épouvantable « noyade dans l'Aller » de dix-mille (!) Saxons qui refusaient d'embrasser la religion du Christ ; drôle de manière d'appliquer les préceptes de celui-ci sur la bonté ! La mort de son frère Carloman (avec lequel, au début, il devait partager le trône) et de quelques autres parents plus ou moins gênants lui est attribuée également par d'aucuns -à tort ? à raison ? On ne la saura sans doute jamais... Malgré tout cela, l'église l'a canonisé quelques siècles plus tard et la Sain-Charlemagne devint la fête des écoliers.

La vérité n'est sans doute exclusivement ni d'un côté, ni de l'autre. Il fût à la fois, l'un et l'autre.

En tout cas, ce fut un souverain avisé et qui contribua puissamment à la grandeur de son Empire.

Charlemagne a séjourné à maintes reprises en Belgique (y est-il né ?). Et la tradition veut qu'il ait été enterré à Aix-la-Chapelle (timbre allemand), ville impériale essentiellement carolingienne.

Après la mort de Charlemagne, ses états furent partagés. La Belgique échut d'abord à la Lotharingie (Etat-tampon entre la France et l'Allemagne et qui comprenait aussi, toute la vallée du Rhin)

Au cours du IXe et du Xe siècle, la Belgique, comme du reste toute la France, eut à souffrir terriblement des invasions des Viking du Nord- sur lesquelles de nombreuses vignettes postales nordiques et notamment une admirable série de l'Islande, nous documentent abondamment. Ils croisaient devant les côtes à bord de leurs « Drakkars » navires rapides munis de voiles et de rames ; remontaient les fleuves (ces « Drakkars » étaient de faibles tonnages) et au besoin, les portaient et les tiraient sur la terre ferme pour remonter bord, plus loin. Sur leur passage, tout était mis à feu et à sang ; ils pillaient, tuaient, rançonnaient ; rien ni personne ne pouvait les arrêter.



PHILAT'HUMOUR



Lu pour vous
Caricature crée par Philat' Humour ou une tranche de Foyer d'Herlaimont en sourires
Dessin : Jean Van Speybroeck
Texte : Broque
Edition D'Herlaimont 1984